

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°13/AVRIL/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 8 AVRIL 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
2 avril 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie le :
10 avril 2015

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE



L'an deux mille quinze le huit avril
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Madame Vanessa MIRANVILLE, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Vanessa MIRANVILLE - Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Hubert GILLES -
Michèle MILHAU - Jacqueline LAURET - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE -
Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Camille BOMART - Didier FONTAINE - Jocelyne
DALELE - Jean Marc VISNELDA - Marie Claire DAMOUR - Christophe DAMBREVILLE -
Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Christel VIRAPIN - Fred JULENON - Daniel FONTAINE
- Simone CASAS - Benoît CANTE - Eve LECHAT - Anaïs HERON - Erick FONTAINE - Marie
Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT (affaires n°01 à 20) - Anne Flore DEVEAUX
- Jérémie BORDIER - Thérèse RICA

ÉTAIENT ABSENTS :

Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Jocelyn DE LAVERGNE - Jean François
DELIRON - Philippe ROBERT (affaires n°21 et QD N°01)

ÉTAIENT REPRESENTES :

Denise FLACONEL (procuration à Jean Christophe ESPERANCE) - Sophie VAYABOURY
(procuration à Jacqueline LAURET) - Marie Line TARTROU (procuration à Camille
BOMART) - Laurent BRENNUS (procuration à Thérèse RICA)

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales à la désignation d'un secrétaire de séance. Mme Jacqueline LAURET ayant
obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a déclaré
accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement le Président a
déclaré la séance ouverte.

.....

AFFAIRE N°13 : VOTE DU BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE – EXERCICE 2015

Dans sa séance du 18 février 2015, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires afin d'élaborer le budget primitif 2015.

Le budget primitif proposé pour l'année 2015 pour le Budget annexe du Fossoyage s'élève à 46 777.04 €.

Il est à noter que le BP 2015, *joint en annexe de la note de synthèse*, est établi avec la reprise anticipée du résultat de l'exercice précédent.

Concernant ce budget, il intègre également une section d'investissement pour cet exercice.

Evolution 2014 / 2015	BP 2014	BP 2015
Section d'exploitation	5 000 €	30 638.52 €
Section d'investissement	0 €	16 138.52 €
TOTAL	5 000 €	46 777.04 €

I. LA SECTION D'EXPLOITATION 2015

1) Les produits d'exploitation

En ce qui concerne les produits d'exploitation, le montant prévu devrait atteindre la somme de 5 000 € concernant les prestations des services, dans la mesure où, pour cet exercice, il est prévu de mettre en location la salle de veille mortuaire.

Ensuite, la reprise anticipée du résultat 2014 est inscrite à hauteur de 25 638.52 €.

La répartition, par chapitre, des produits d'exploitation est la suivante :

PRODUITS D'EXPLOITATION 2015		
Chap	Libellé	BP 2015
70	Ventes et prestations	5 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	25 638.52 €
TOTAL		30 638.52 €

2) Les charges d'exploitation

Une enveloppe de 5 000 € est prévue pour la programmation d'études concernant la mise en place d'un règlement de service et une prospective sur les différents modes de gestions possible d'un service de fossoyage.

Il sera procédé à la mise en place administrative de la gestion de la salle de veille, il y est donc prévu une dépense de l'ordre de 3000 € pour cette première année. Il en est de même pour le poste location mobilière pour un montant de 2500 €.

Enfin, le virement vers la section d'investissement est effectué à hauteur de 16 138,52 € ce qui permet d'assurer l'autofinancement des dépenses d'équipement prévues sur 2015.

La répartition, par chapitre, des charges d'exploitation est la suivante :

CHARGES D'EXPLOITATION 2015		
Chap	Libellé	BP 2015
011	Charges à caractère général	14 500.00
023	Virement à la section d'investissement	16 138.52
TOTAL		30 638.52

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement concernent principalement des dépenses liées à l'agencement de la salle de veille mortuaire pour un montant de 8 138 €, et pour 8000 € d'équipement en matériel ménager.

La répartition, par chapitre, des dépenses d'investissement est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015				
Chap	Libellé	RAR 2014	Propositions nouvelles	BP 2015
21	Acquisitions		16 138.52	16 138.52
TOTAL			16 138.52	16 138.52

2) Les recettes d'investissement

Au niveau des recettes d'investissement, c'est le virement de la section d'exploitation qui assure cette recette.

La répartition, par chapitre, des recettes d'investissement est la suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015				
Chap	Libellé	RAR 2014	Propositions nouvelles	BP 2015
021	Virement section fonctionnement		16 138.52	16 138.52
TOTAL			16 138.52	16 138.52

La commission Affaires Générales réunie en date du 30 mars 2015 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés,

Abstentions :

1. Marie Andrée LACROIX FAVEUR
2. Philippe ROBERT
3. Anne Flore DEVEAUX

- approuve le vote, section par section et chapitre par chapitre, du Budget Primitif 2015 du budget annexe service de Fossoyage ;
- autorise Madame le Maire à effectuer les dépenses et à recouvrer les recettes inscrites sur le document budgétaire ;
- autorise Madame le Maire, ou en son absence l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

